

yeu coûteux qu'il n'est permis qu'à un très-petit nombre de cultivateurs d'entreprendre.

D'ailleurs, commençons par exécuter convenablement nos fossés et nos rigoles, ne nous contentons de ces semblants de canaux que nous ne faisons pour ainsi dire qu'à regret, accordons leur la chance de faire valoir tous leurs avantages et après cela nous aurons le droit de les condamner s'il y a lieu.

Les fossés doivent être disposés de manière qu'ils puissent empêcher les eaux des terrains environnants de venir submerger le champ que l'on veut égoutter et en même temps donner aux eaux qui tombent sur ce dernier ou à celles qui surgissent du fond un écoulement facile. Pour cela les fossés devront d'abord suivre la plus grande pente du terrain. Puis, ils devront présenter le moins de courbes possibles; et, enfin, toute la terre retirée du fond du fossé devra être répandue sur la surface du champ. Cette dernière prescription surtout est souvent oubliée et cependant c'est la plus importante. Presque partout on amoncelle la terre des fossés sur les bords de ces derniers, on forme d'énormes levées, véritables remparts qui s'opposent à l'écoulement des eaux. Le cultivateur intelligent fera donc disparaître ces levées, et en agissant ainsi non-seulement son sol sera plus parfaitement assaini, mais il sera encore enrichi et amendé par ces levées répandues à sa surface.

Quant aux rigoles, elles devront passer dans les parties les plus basses du terrain et donner à l'eau un écoulement facile jusqu'à la rencontre du fossé. En outre toute la terre produite par leur creusage devra être disséminée sur le terrain voisin.

En résumé, exécutons les fossés et les rigoles avec tous les soins qu'ils exigent et nous remarquerons bientôt une grande augmentation dans les produits de notre culture.

## REVUE DE LA SEMAINE

Le voile qui couvrait la politique du nouveau ministère fédéral vient enfin d'être levé au grand soulagement du pays qui s'inquiétait du mystère qu'on laissait poser, à dessein ou autrement, sur nos destinées futures.

C'est l'Hon. M. Mackenzie, le chef du cabinet actuel, qui a été chargé de faire connaître au peuple canadien les principaux points du programme ministériel. Le tout est contenu dans un adresse aux électeurs du comté de Lambton, dont l'Hon. Premier se propose de solliciter les suffrages.

Il ne nous appartient pas de commenter ce document, ce serait sortir de notre cadre; mais nous nous croyons obligés dans l'intérêt de nos lecteurs d'en reproduire ici les principaux passages.

Après avoir relaté successivement les causes qui ont amené la chute du ministère de Sir John A. MacDonalld et la formation du cabinet grit, M. Mackenzie annonce à ses électeurs et à toute la population canadienne qu'après mûre délibération, lui et ses collègues se sont décidés à en appeler aux électeurs du Canada, afin de purger la chambre de tous les députés élus par la corruption aux dernières élections. Vient ensuite une longue tirade contre *l'abus flagrant de la confiance publique, les actes grossiers de corruption et les violations outrageantes des lois et de la constitution* dont, suivant l'Hon. Premier, les conservateurs se sont rendus coupables.

Enfin l'Hon. M. Mackenzie fait connaître la politique future du nouveau ministère dans les termes suivants :

" Nous nous efforcerons, dit-il, à relever la moralité pu-

blique que nos adversaires ont tout fait pour ravalier; et de conduire les affaires du pays d'après des principes que tous les honnêtes gens peuvent approuver et par des actes qui pourront supporter l'examen le plus sévère.

" Au moyen d'une sage législation et d'une politique juste et impartiale, nous tâcherons de faire disparaître les jalousies de section et les préjugés locaux qui ont été aggravés par nos prédécesseurs, et à faire une véritable consolidation de l'Union, sous laquelle les députés des différentes provinces pourront s'assembler, non comme des députés de Provinces distinctes, mais comme les représentants du peuple canadien, assurés de la conservation de leurs droits provinciaux et animés du désir de promouvoir les intérêts de leur patrie commune.

" Le système de contestations d'élections devant les juges, que le dernier gouvernement a été forcé d'adopter grâce à l'agitation incessante du parti libéral, nous donne l'espoir de voir réprimer les corruptions et les influences indues qui ont marqué les dernières élections.

" Les writs ont été émis simultanément, ce qui est conforme à l'esprit de la loi, que nous espérons bientôt placer sur le livre des statuts et qui pourvoit à ce que toutes les élections se fassent le même jour.....

" Nous tâcherons de faire des lois pour déterminer le droit électoral d'une manière libérale et conforme aux circonstances dans lesquelles se trouvent les différentes parties de la Puissance; pour l'établissement du scrutin secret; pour l'abolition de la qualification foncière des députés, donnant ainsi au peuple une plus grande liberté dans le choix de ses représentants et augmentant les facilités déjà existant pour la prévention et la punition des actes illicites commis aux élections.....

" Nous devons rencontrer la difficulté qui a été imposée au Canada par les arrangements inconsidérés que le dernier gouvernement a fait relativement au chemin de fer du Pacifique, arrangements en vertu desquels il a engagé l'honneur et les ressources du pays pour commencer ces travaux gigantesques au mois de Juillet 1873 et pour les achever au mois du juillet 1881. Ce contrat a déjà été rompu.

" Plus d'un million de piastres ont été dépensées pour faire le tracé du chemin, mais aucune partie de la route n'a été déterminée, et on ne pourra jamais, comme nous l'avons toujours dit, remplir la convention à la lettre. C'est pourquoi nous devons nous efforcer de conclure un arrangement avec la Colombie anglaise qui nous permettra de prendre plus de temps pour compléter les explorations et pour acquérir les informations nécessaires pour entreprendre les travaux d'une manière intelligente et les poursuivre avec toute la promptitude que promettent les ressources du pays sans trop augmenter le fardeau des taxes.

" En attendant, dans le but d'obtenir une prompt communication entre les deux extrémités du continent, et pour faciliter la construction du chemin lui-même, notre politique sera d'utiliser les vastes nappes d'eau qui s'étendent depuis près des Montagnes Rocheuses jusqu'au Fort Garry et depuis le lac Supérieur et la Rivière Française jusqu'à la baie Georgienne évitant ainsi pour le présent la construction d'environ 1,300 milles de chemin de fer dont le coût est estimé à six ou huit millions de piastres et mettant les ressources du pays à notre portée, ce qui nous aidera dans la construction des parties du chemin nécessaires pour compléter une ligne de communication par chemin de fer et par eau entre l'Est et l'Ouest.

" Ceci nécessitera la construction d'une courte ligne de voie ferrée depuis l'embouchure de la Rivière Française